



RÉFORME DES RETRAITES : ON NE LAISSE PAS PASSER !

• 2 MILLIONS !

Alors que le Gouvernement faisait le pari de la résignation, nous étions 2 millions dans les rues le 19 janvier et encore plus de grévistes. Le pouvoir est fébrile. Il cherche des mesures pour désamorcer le conflit mais notre revendication est claire : pas un mois, pas une année de plus !

Pour gagner, il faut élargir encore le mouvement. Si chacun-e faisait venir une personne supplémentaire le 31 janvier, nous serions alors 4 millions ! De nombreux secteurs mettent à l'ordre du jour la grève reconductible : alternances entre jours de grèves et jours de travail, débrayages d'une heure chaque jour, grève du zèle et des heures supplémentaires... Partout, réunissons-nous sur nos lieux de travail, pour décider ensemble des suites.

Le 31 janvier et après, on arrête toutes et tous !

• LE VRAI OBJECTIF ?

«Travailler plus pour gagner moins».

Ce projet vise notamment à contraindre les cadres et les professions techniques et intermédiaires à se tourner vers l'épargne retraite dans l'espoir de maintenir leur niveau de vie.

Ce serait un cadeau en or pour les banques et les assurances mais un grave recul pour les salarié-es qui n'auraient aucune garantie de récupérer leur mise !

• TROP C'EST TROP !

Il s'agit de la 8e réforme en 30 ans qui organise la baisse des droits à retraite. Dans le même temps les dividendes ont explosé et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales. En 2020, nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points. Nous pouvons à nouveau changer la donne par notre mobilisation.

Ce que nous voulons, c'est travailler moins et mieux, pas le contraire !

UNE RÉFORME INJUSTE QUI VA PRÉCIPITER LA BAISSSE DES PENSIONS !

Tout le monde perdant !

Aujourd'hui, les cadres partent à 63 ans en moyenne. Avec ce projet, les salarié-es devraient travailler beaucoup plus longtemps. Pourtant, l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans en moyenne.

- L'âge d'ouverture des droits serait augmenté de 3 mois chaque année dès la génération 1961. Il ne serait plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968.
- Il faudrait avoir cotisé 43 annuités pour toutes celles et ceux nés à partir de 1965.
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seraient reportés de deux ans.

Seules 35 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter l'âge de départ n'augmenterait pas l'emploi des seniors mais accélérerait la chute du niveau des pensions, déjà sévèrement amputées par les précédentes réformes.

Pour un cadre du privé, sa pension totale représentait :

- 72 % du salaire de fin de carrière il y a 40 ans,
- contre 67 % aujourd'hui...
- Ce sera 51 % dans 40 ans.

VOUS ACCEPTERIEZ QUE VOTRE FICHE DE PAIE SOIT AMPUTÉE D'UN TIERS ?! C'EST CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE AVEC NOS RETRAITES.

Et si on parlait ENFIN du financement ?

Le Gouvernement veut imposer sa réforme violente et injuste. Pourtant, il a refusé d'examiner les nombreuses propositions des organisations syndicales qui permettent non seulement de remettre les comptes à l'équilibre mais, surtout, de financer la retraite à 60 ans à taux plein.

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises.
- Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises. (En 2022, les actionnaires des entreprises du Cac 40 ont touché 80 milliards d'euros, un sommet jamais atteint).
- Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation.
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes pour ajouter 6,5 milliards par an dans les caisses.
- Augmenter les cotisations d'un point pour rapporter près de 15 milliards d'euros.

Augmenter les salaires, pas l'âge de la retraite !

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraite. Cadres et professions techniques et intermédiaires sont exclues des augmentations générales et renvoyées à des primes ponctuelles.

En 2022, les salaires des cadres et professions intermédiaires ont baissé de 3,6 % en euros constants !

Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT revendique !

- **Départ à la retraite à 60 ans à taux plein**
- **37,5 annuités avec prise en compte des années d'études**
- **Départ anticipé à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salariés exposés à des facteurs de pénibilité.**
- **L'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires.**
- **Calcul de la retraite sur les 10 meilleures années pour le privé et les 6 derniers mois pour le public.**
- **Assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète.**
- **Élever le minimum de pension au niveau du Smic CGT pour une carrière complète.**
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et sur celle des prix.**
- **Une politique stricte d'égalité salariale femmes-hommes.**

Tous en grève et manifestation le 31 janvier !